progressive des barrières commerciales qui s'étendra sur huit à dix ans. Ces changements sont préférables aux fermetures brutales d'usines qu'occasionne la perte de débouchés à l'étranger. Ce type de politique planifiée et progressive renforcera notre économie.

Bien des travailleurs industriels ont déjà vécu une expérience analogue lorsque l'Accord de l'automobile a été signé en 1965. De l'aveu même de Bob White, le président des Travailleurs unis de l'automobile, cet accord a constitué une percée majeure dans le domaine du commerce international. Il a rappelé que nous avions des usines automobiles dotées d'une technologie dernier cri et que nous nous nous défendions aussi bien en ce qui concerne la compétence et le coût de notre main-d'oeuvre.

Il y aura des rajustements comme il s'en effectue actuellement, bien sûr. Mais ils augureront des lendemains meilleurs grâce à l'amélioration des règles régissant le commerce international. Cette initiative est fondée sur la création et non pas sur la perte d'emplois. Aussi, le gouvernement tient à assurer aux travailleurs des autres secteurs les avantages dont profitent actuellement leurs collègues de l'automobile. Pourquoi Bob White voudrait-il restreindre les avantages à ses travailleurs? Dotons-nous de règles commerciales s'appliquant au plus vaste champ possible de nos échanges transfrontaliers de biens et de services, et faisons fond sur l'excellent début réalisé avec l'accord de l'automobile.

D'après certaines études, toute entreprise établie au Canada qui serait exposée à une nouvelle concurrence ne pourrait que dépérir et mourir. C'est bien peu dans le caractère canadien. Ce n'est pas celui que je connais. Les entrepreneurs canadiens s'accrocheraient et soutiendraient la lutte, comme ils l'ont fait après la conclusion de l'Accord de l'automobile.

Que les échanges commerciaux s'intensifient ou non, les filiales canadiennes sont au Canada pour y rester. Bien de ces filiales ne sont plus de simples succursales mais sont devenues des entreprises indépendantes avec leurs propres exclusivités mondiales.

Ce ne sont pas les droits tarifaires canadiens élevés qui gardent les filiales au Canada. Bien des études ont démontré que les entreprises sont intéressées par la proximité du marché et par la qualité de la main-d'oeuvre canadienne. Ces caractéristiques ne changeront pas après la conclusion d'un éventuel accord avec les États-Unis. Le Canada sera encore un bon endroit où investir et un bon endroit où avoir un emploi. Ce sera un bon marché, sinon aucun ne sera conclu.

Le cabinet et le premier ministre (M. Mulroney) ne prendront un accord en considération que s'il sert au mieux les intérêts du Canada. Ce sera un bon marché, sinon pas de marché conclu.

M. Fulton: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Le nouveau Règlement autorise-t-il à lire les discours, ou est-on censé les prononcer?

Le président suppléant (M. Paproski): Les députés chevronnés ne devraient pas lire de texte, mais le député peut toujours consulter des notes. Le député est sûrement bien conscient de ce que vient de dire le député de Skeena (M. Fulton). Je sais qu'il ne s'agit que de notes. Il a le droit de s'y reporter.

M. Brisco: Comme l'a dit le premier ministre:

## Les subsides

Les négociations internationales sont complexes et constituent un énorme défi. Le succès n'est pas assuré, mais en cas de succès, les résultats valent bien l'énorme effort et la bonne foi que ces négociations exigent.

C'est là une proposition enthousiasmante. Les négociations tendant à des accords commerciaux multilatéraux et bilatéraux favoriseront l'investissement, l'expansion, la modernisation et la spécialisation. Les entreprises canadiennes deviendront plus compétitives. Nous sommes en train de négocier avec les États-Unis et le reste du monde des accords susceptibles de permettre au Canada d'entrer dans le XXI° siècle.

Aujourd'hui, le député de Kamloops-Shuswap (M. Riis) a abordé à la Chambre la question du libre-échange en ce qui concerne notamment le secteur forestier. Je me réjouis de lui avoir fourni l'occasion d'expliquer à la Chambre pourquoi les Américains se font tant de souci à propos de notre secteur forestier et pourquoi ils n'arrivent tout simplement pas à rivaliser avec nous pour ce qui est de la productivité. Lorsque je lui ai demandé pourquoi, il a répondu correctement. Je lui ai demandé également de nous fournir le corollaire en nous disant ce qui arrive aux États-Unis, et il l'a fait. Il a très bien décrit la situation. Je signale cependant au député que la seule chose qu'il n'a pas dite, et je suis certain qu'il s'en rend compte, c'est que la récession aux États-Unis n'a pas été aussi grave qu'au Canada au départ et qu'elle a mis plus de temps à venir. L'industrie forestière de la Colombie-Britannique était déjà en grave difficulté avant celle des États-Unis. La reprise que nous avons connue a été remarquable. La situation s'est améliorée dans nos scieries et nos usines de pâtes. Nous avons accru notre productivité en modernisant notre matériel. Je sais gré au député de l'avoir signalé.

## • (1710)

Je tiens aussi à préciser au député, à lui et à tous les autres, surtout ceux qui représentent les régions forestières, que la situation ne préoccupe pas que nous. Elle inquiète 140,000 entreprises qui font partie de l'organisme national du bâtiment aux États-Unis. Ce groupe appuie la position du Canada. À titre de députés, quel que soit notre parti, nous devons travailler collectivement pour améliorer la situation des Canadiens et des travailleurs forestiers que nous servons.

Pour terminer, je pense qu'il importe de noter que c'est seulement par un effort de volonté collectif que la Colombie-Britannique pourra résoudre ses problèmes économiques. Cela prendra un effort de volonté collectif dans Kootenay-Ouest. Plus tôt aujourd'hui, le député de Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe (M. Tobin) a dit que, même s'il venait de Terre-Neuve, il était le seul à exprimer les préoccupations des habitants de Kootenay-Ouest et de la Colombie-Britannique. Je m'inscris bien sûr catégoriquement en faux contre cette déclaration, compte tenu surtout des interventions que le député a pu faire au profit du secteur forestier en tant que porte-parole du parti libéral. Il suffit de se reporter à l'index du hansard pour constater qu'il n'en a vraiment pas dit lourd sur la question.

Kootenay-Ouest est une circonscription qui a été durement frappée par la récession économique mais qui remonte lentement la pente. J'aimerais donner à cette collectivité l'assurance que nous aurons bientôt une nouvelle fonderie de plomb à Cominco, et que nous allons pouvoir rajeunir l'industrie de cette